

FICHE-EXPERIENCE n°

Titre	<p><i>(stage d'études, études-formation, manifestation, service civique, partenaires, groupe, délégation étrangère, professionnels, enseignants...)</i></p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">Accueil de Service Volontaire Européen</p>
Type et origine du public accueilli	<p><i>(apprenants, niveau, groupe de jeunes, professionnel, artiste nationalité... Langue de travail)</i></p> <p>Deux SVE chaque année depuis 2010 : Hongrie, Turquie, Arménie, Ukraine, Espagne</p>
Origine du projet	<p><i>(lien avec le projet d'établissement, une formation, la politique régionale, un réseau géographique...)</i></p> <p>Suite à des JRCI en Midi-Pyrénées et la présentation du programme SVE par la chargée départementale du programme à jeunesse et sport, maintenant ERASMUS + jeunesse</p> <p>langue de travail :Anglais et/ou français (après 1 ou 2 mois pour les moins préparés en français). Les cours de français sont systématiquement proposés (une fois 3 heures par semaine au GRETA ou dans une structure proposant du FLE (Français Langue Etrangère).</p>
Lieu d'accueil et/ou affectation	<p><i>e, exploitation agricole, entreprise...Chaire de langue, ALESA ou autres associations, formations professionnelles...)</i></p> <p>Appartement de fonction T3 du lycée où sont hébergés les volontaires européens. Les SVE interviennent sur le lycée, le CFA et le CFPPA.</p>
Objectifs de l'accueil	<p><i>(ouverture à l'internationale, réciprocité, partage culturel, projet commun, expérience de volontariat, nouvelles pratiques, création de réseau...)</i></p> <p>L'Epl du Tarn souhaitait accueillir à l'année des jeunes européens pour encourager la citoyenneté européenne et internationale des jeunes.</p> <p>Les principales missions confiées : soutien scolaire linguistique (anglais ou espagnol), coopération internationale (suivi des stages et organisation d'une semaine interculturelle) et animation culturelle.</p> <p>Pour le sve : avoir une expérience professionnelle dans le monde de l'enseignement, l'animation, les programmes de coopération. Apprendre le français. Découvrir une nouvelle culture et partager la sienne.</p> <p>Pour les jeunes : avoir sur la durée l'occasion d'échanger et de partager avec d'autres jeunes européens.</p> <p>Lycée et coordinateur local : accompagner et développer les activités de soutien scolaire, de stages à l'étranger, d'éducation à la citoyenneté internationale, d'animations et des clubs</p>
Partenaires locaux (organisationnels, financiers, professionnels)	<p><i>(collectivités territoriales, associations, réseaux géographiques, entreprises privées... et type de dispositifs/Erasmus/autres).</i></p> <p>Organisationnel : réseau des acteurs du programme SVE au niveau local (MJC, Direction départementale et régionale jeunesse et sport) : http://micetarn.fr/</p> <p>Financier : Europe</p> <p><i>Les subventions reçues couvrent les frais occasionnés par leur accueil (hébergement, restauration, soutien linguistique, transport...)</i></p>
Moyens mis à disposition lors de l'accueil (matériel, transport, logistique...)	<p><i>(tutorat, type d'hébergement, véhicule, assurances...)</i></p> <p>Humain : 3 tuteurs (1 général en charge également du dossier coopération internationale, 1 pour le soutien scolaire, 1 pour l'animation culturelle et les clubs)</p> <p>Matériel : un vélo, service de nettoyage pour le linge, bureau équipé (téléphone, internet...)</p> <p>Logements : un appartement de fonction de l'établissement (connexion internet et téléphone à l'international), cuisine....</p>
Durée	<p><i>(en mois)</i></p> <p>10 mois de septembre à juin</p>

<p>Étapes de mise en œuvre</p>	<p><i>préparation de l'établissement à l'accueil, financement, documents à réunir avant l'arrivée, conditions d'accueil et d'hébergement, démarches administratives)</i></p> <p>Préalable : Les étapes sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. accréditation de l'établissement (suite à une manifestation d'intérêt dans le programme Erasmus+ jeunesse 2. inscription automatique sur la base de données des structures d'accueil européennes 3. rédaction d'une fiche projet sur Europe Youth Portal 4. analyse des cv et lettres de motivation reçus 5. sélection des candidats via entretien skype 6. écriture et envoi de la demande de subvention (3 dates de dépôt dans l'année) 7. Acceptation du projet 3 mois maximum après la demande 8. Signature et Envoi du contrat d'activité avec l'intermédiaire de l'organisation d'envoi <p>Préparation de l'établissement à l'accueil : réunion avec les trois tuteurs</p> <p>Financement : financement intégral par le programme ERASMUS + jeunesse</p> <p>Documents à réunir avant l'arrivée : (convention, lettres d'invitation, visa, assurance...)</p> <p>A faire au préalable : Voir rubrique précédente sur les aspects liés au programme. Si le SVE n'est pas citoyen de l'UE, plusieurs documents sont à envoyer au candidat pour obtenir son visa (suivre les recommandations envoyées par l'agence ERASMUS + jeunesse). Le temps d'obtention du visa peut être long (2 mois par ex en Arménie et Ukraine).</p> <p>Conditions d'accueil et d'hébergement : Bien vérifier que tout est en place et propre avant l'arrivée des SVE. Le logement n'a pas été occupé pendant l'été et les personnels de l'établissement n'ont pas toujours eu le temps de préparer l'appartement.</p> <p>Démarches administratives : sécurité sociale et assurance (convention avec le programme ERASMUS + et une compagnie d'assurance), ouverture d'un compte bancaire, carte 18-27 SNCF, carte de bus, renouvellement visa pour les non UE, téléphone mobile, internet...</p>
<p>Capitalisation et pérennisation de l'accueil</p>	<p><i>(pérennisation et évolution du projet)</i></p> <p>Chaque année une évaluation est réalisée avec les SVE (en s'appuyant sur l'édition de leur YOUTHPASS – validation des compétences acquises lors du volontariat). Cette étape permet d'améliorer le projet et l'accueil. La pérennité est assurée par le partage du savoir entre plusieurs tuteurs et la mise en réseau des structures d'accueil au niveau du département.</p>
<p>Quels intérêts ou bénéfices pour tous les partenaires impliqués dans l'accueil</p>	<p><i>(l'établissement, le personnel, les apprenants et leur famille, les partenaires accueillants, les partenaires financiers, les accueillis, les réseaux géographiques...)</i></p> <p>Appui aux activités de l'établissement (accompagnement des stagiaires en partance pour l'étranger, clubs, projets pédagogiques, sorties, mission coop, soutien linguistique, section européenne, semaine interculturelle, accueil délégations étrangères..).</p> <p>Ouverture internationale et culturelle.</p> <p>Le personnel : échanges, ouverture, soutien linguistique.</p> <p>Les apprenants : aide dans les projets individuels à l'étranger, ouverture culturelle, soutien linguistique.</p> <p>Les partenaires accueillants : échanges, ouverture.</p> <p>Les partenaires financiers (le CR) : pas de partenaires financiers autres que l'agence ERASMUS +</p> <p>Les accueillis : Formation linguistique, culturelle, technique et professionnelle. Echanges humains.</p> <p>L'organisation d'envoi : un soutien financier versé par l'organisme d'accueil et la possibilité d'élargir son réseau de partenaires européens.</p>
<p>Difficultés rencontrées et solutions trouvées</p>	<p><i>(transport/ Accueil/ Coordination /Restauration assurances/ Administratives...)</i></p> <p>Coordination : pas de souci particulier. La coordination n'est pas trop difficile (écriture des dossiers de financement). Bien anticiper chaque étape.</p> <p>Accueil : Disponibilité des tuteurs à l'accueil des SVE (semaine et week end) surtout le premier mois. Suivi régulier (une réunion d'une heure minimum par semaine avec chaque</p>

	<p>tuteur d'activité).</p> <p>Restauration : Prévoir dans les rémunérations des SVE les journées sans restauration scolaire. Veillez à proposer des repas en lien avec leurs préférences alimentaires.</p> <p>Conventions : assez cadrées et utiles avec les documents du programme (notamment le contrat d'activité)</p> <p>Assurance : compagnie d'assurance du programme (partenaire du programme erasmus + – inscription automatique)</p> <p>Transport : anticiper les achats de billets d'avion (payés par l'établissement d'accueil ou d'envoi et budgétisé dans le projet), prévoir un mode de transport pour être libre quand le lycée est fermé (we et vacances) : vélo, voiture de fonction (pour les établissements isolés) ...</p>
Recommandations	<p><i>(en quelques lignes)</i></p> <p>Bien échanger en amont avec les futurs SVE (via skype par ex). Les mettre en relation avec les anciens SVE. Accueillir en même temps un autre SVE (formule choisie au lycée) dans le même appartement pour faciliter l'intégration et la vie de tous les jours (surtout quand l'établissement est fermé). Mettre en relation les SVE avec les étudiants du lycée et de la ville (université). Proposer un emploi du temps ni trop chargé, ni trop léger.</p>
liens	<p><i>(liens utiles pour compléter la fiche-expérience)</i></p> <p><i>Le guide du tuteur SVE (avec beaucoup de conseils pratiques utiles pour réussir l'accueil d'un jeune volontaire européen) :</i></p> <p>http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/site/uploads/images/documents/Docts%20sve/gdes%20fonctions%20tuteur/Grandes%20fonctions%20du%20tuteur.pdf</p> <p><i>Articles sur les accueils de SVE et leurs réalisations :</i></p> <p>http://red.educagri.fr/reseau-en-actions/11eme-semaine-internationale-avec-les-sve/</p> <p>http://red.educagri.fr/decouverte/dani-ancien-sve-dans-lenseignement-agricole/</p> <p>http://red.educagri.fr/reseau-en-actions/semaine-europeenne-2015/</p> <p>http://red.educagri.fr/reseau-en-actions/service-volontaire-europeen-au-lycee-dalbi-fonlabour/</p> <p><i>Infos utiles pour monter un projet d'accueil de SVE :</i></p> <p>http://red.educagri.fr/decouverte/comment-accueillir-un-service-volontaire-europeen-dans-mon-etablissement/</p>
contacts	<p><i>(partenaires)</i></p> <p>Vincent.rousval@educagri.fr</p>
Auteur	<p><i>(nom, fonction et établissement)</i></p> <p>Vincent ROUSVAL, animateur du RED, lycée d'Albi</p>